



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Date de convocation : Le 1^{er} juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10
Votants : 14

L'an deux Mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Madame Christelle LECLERCQ, Maire.

Sont présents : Mme Christelle LECLERCQ, Mme Maria-Hélène PAULINO, M. Raphaël POULAIN, Mme Valérie BOULANGER, M. Didier PATTE, M. Bernard VIGNE, Mme Laurence DAUSSY, Mme Audrey BOULARD, M. Nicolas FLEURY, Mme Alice CARON, formant la majorité des membres en exercice.

Sont excusés : Mme Agnès TRAN donne pouvoir à Mme Valérie BOULANGER
M. Fabien VARLET donne pouvoir à M. Raphaël POULAIN
M. Olivier KERAUDREN donne pouvoir à Mme Christelle LECLERCQ
Mme Erika SAUZEAU donne pouvoir à Mme Alice CARON

Est absent non excusé : M. Alexandre MAGNIER

Secrétaire de séance : M. Raphaël POULAIN

* * *

Ordre du jour :

- ✓ Election des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026
- ✓ Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la CCTNP
- ✓ Repas des aînés : délibération pour la participation financière des communes voisines et des personnes accompagnatrices
- ✓ Point sur les différentes commissions communales

- ✓ **Elections des grands électeurs pour les élections sénatoriales** (Délibération n° 2026/05/47)

Vu le code électoral,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,



Le Conseil municipal doit procéder à la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs,
La commune doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions du Code électoral :

- Président : Mme Christelle LECLERCQ, Maire ;
- M. Raphaël POULAIN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal ;
- Deux conseillers municipaux les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin :
 - M. Didier PATTE et M. Bernard VIGNE ;
- Deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin :
 - Mme Audrey BOULARD et M. Nicolas FLEURY ;

Après vérification du quorum, il est procédé aux opérations de vote à bulletin secret

Après appel à candidature, la liste de candidats est la suivante :

-liste 1 : « voix de la commune 2026 » conduite par Mme Christelle LECLERCQ

Titulaires :

- Mme Christelle LECLERCQ
- M. Raphaël POULAIN
- Mme Maria-Hélène PAULINO

Suppléants :

- M. Didier PATTE
- Mme Valérie BOULANGER
- M. Bernard VIGNE

Nombre de conseillers présents et représentés : 14

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12

Suffrages liste 1 « voix de la commune 2026 » conduite par Mme Christelle LECLERCQ : 12 (douze)

Sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

Titulaires :

- Mme Christelle LECLERCQ
- M. Raphaël POULAIN
- Mme Maria-Hélène PAULINO

Suppléants :

- M. Didier PATTE
- Mme Valérie BOULANGER
- M. Bernard VIGNE

✓ **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 :** Madame le Maire procède à la lecture du procès-verbal précédent. Elle demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.



✓ **Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la CCTNP** (Délibération n° 2026/05/48)

Le Maire rappelle aux membres du Conseil que, conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, il convient de constituer une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) chargée d'évaluer le montant des charges transférées entre la commune et l'intercommunalité.

Il précise que la composition de cette commission doit être fixée par délibération et que chaque collectivité membre désigne ses représentants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2026-C055 en date du 30 avril 2026 de la CCTNP portant création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide :

Article 1 :

- de nommer Mme Christelle LECLERCQ, en qualité de représentant titulaire de la commune au sein de la CLECT.
- de nommer Mme Laurence DAUSSY, en qualité de représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

✓ **Repas des aînés : délibération pour la participation financière des communes voisines et des personnes accompagnatrices** Délibération n° 2026/05/49)

Mme le Maire donne lecture du bilan du repas des aînés organisé le mercredi 15 avril 2026. 108 repas ont été servis. Les dépenses s'élèvent à 4 447.69 € soit un prix de revient de 41.18 € par personne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'encaissement des sommes dues pour la participation financière des communes voisines et des personnes accompagnatrices dont le prix par personne est de 41.18 €.

✓ **Point sur les différentes commissions**

Mme le Maire laisse la parole aux différents vice-présidents des commissions communales, afin de présenter les travaux et les actions à mener dans leurs différentes commissions.

Communication - Attractivité et animation de la commune : Mme BOULANGER informe que quatre nouveaux commerçants sont présents au marché de l'abreuvoir. Elle fait part qu'une nouvelle association (un club de pétanque) est en cours de création. Mme BOULANGER fait part que le forum des associations qui devait se dérouler en juin est annulé.

Mme BOULANGER informe que dans le cadre des villages amis des aînés, des questionnaires ont été distribués aux personnes de plus de 60 ans.

Mme BOULANGER informe que le Comité Consultatif d'Action Sociale s'est réuni en mai. Les membres désignés par le Maire sont : Mme DUMONT, Mme PATTE, Mme DUFOUR, Mme DORIOL, M. DEPLANQUE, M. BAILLY.

Commission Patrimoine - Histoire et Traditions : M. VIGNE fait part qu'il a fait le tour des églises et des chapelles avec sa commission afin de lister, dans un ordre de priorité, les travaux à programmer.

Commission chemins ruraux - Tour de ville : M. FLEURY informe qu'il a effectué avec M. POULAIN un état des chemins ruraux. Une partie du chemin "les 100 journaux" va être refait cette année. Il signale également que le chemin de Boisbergues est bien abîmé.



Commission voirie - réseaux - éclairage public : **M. POULAIN** informe qu'il s'est tenu la semaine dernière, une réunion avec le responsable des infrastructures du Conseil Départemental et l'entreprise BOUFFEL, afin de commencer prochainement les travaux relatifs aux trottoirs rue de Canaples et route nationale de la gendarmerie à l'usine.

M. POULAIN énumère à l'assemblée plusieurs projets de travaux chiffrés à prévoir sur plusieurs années.

Afin de réduire la vitesse en agglomération, **M. POULAIN** informe qu'il serait bien de demander un passage du service prévision de la gendarmerie, pour avis.

Commission intergénérationnelle : **Mme BOULARD** fait part qu'elle a fait le point avec le responsable du CAJ. Une réunion avec les parents a été organisée. Il a été décidé que le CAJ sera fermé le mercredi après-midi dû à un manque d'effectifs.

Commission travaux - Bâtiments publics - cimetières : **Mme PAULINO** fait part que la mise en conformité électrique à l'église est prévue les 11 et 12 juin. Elle informe également que les travaux de remplacement des volets roulants à la salle des loisirs, suite aux dégradations, vont bientôt débiter.

Mme PAULINO informe également que l'autolaveuse à la salle des loisirs, a été livrée cette semaine.

Mme PAULINO informe qu'un « coin jeux » a été installé au niveau de la salle d'attente à la maison médicale.

Questions diverses

Mme BOULANGER fait part que la fête des voisins le vendredi 29 mai, organisée par des administrés, s'est tenue sur six sites.

Mme BOULANGER informe des prochaines manifestations qui se dérouleront en juin.

Mme PAULINO fait part que les travaux de déconstruction et de désamiantage des bâtiments rue Raphaël Duprez sont terminés. Ouverture de la route ce jour. Une réunion publique d'information organisée par l'AMSOM a lieu le mardi 16 juin.

Mme PAULINO fait part qu'elle s'est rendue aux premières réunions de Territoire d'Energie Somme et du SMIRTOM dans le cadre des élections des représentants.

Mme le Maire fait part que la commune a été tirée au sort pour désigner les jurés d'assises 2027. La désignation de trois jurés d'assises se fera lors du prochain conseil municipal.

Mme le Maire informe qu'elle a reçu un courrier de l'INSEE relatif au lancement de la campagne de recensement 2027. Le recensement de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. **Mme le Maire** informe que la commune recherche des agents recenseurs.

Mme le Maire informe que quatre jeunes ont postulé pour un job d'été.

Mme le Maire fait part que le mardi 2 et jeudi 4 juin se sont déroulés les deux représentations du spectacle de fin d'année du collège du Bois l'Eau. A cette occasion, Mme Audras, directrice du collège, a remercié la commune pour le prêt gracieux de la salle des loisirs toute la semaine.

Clôture de la séance à 00h05

Le Secrétaire de séance,
Raphaël POULAIN

La Présidente de séance,
Christelle LECLERCQ